

Séance du 6 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le six avril, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Jean-Paul Coquille, Catherine Beautemps-Joly, Mickaël Feuvrier, André Fournier.

Absents excusés : Mmes Solène Loyer, Anne Molard, Mrs José Albesa, Loïc Poupin.

Mme Beautemps-Joly a été nommée secrétaire.

2018-04-d1

Devis Entretien des espaces verts

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de Monsieur Ory de Saint Denis d'Orques, d'un montant de 3584 € HT pour l'entretien des espaces verts de la commune pour l'année 2018.

La prestation sera réglée suivant le nombre de passages réellement effectué, en fonctions des besoins selon la météo.

2018-04-d2

Devis démolition logement rue Eugène Chauvelier

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la S.A.R.L. PELTIER de Sillé-le-Guillaume d'un montant de 1 985 € HT soit 2 382 € TTC pour la démolition du logement rue Eugène Chauvelier.

2018-04-d3

Devis réfection toiture Chapelle d'Etival en Charnie

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'EURL TOQUÉ d'Epineu le Chevreuil, d'un montant de 13 111.23 € HT soit 15 737.08 € TTC, pour la réfection du versant Est de la toiture de la Chapelle d'Etival en Charnie.

2018-04-d4

Devis branchement des eaux pluviales chapelle d'Etival

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la SARL BASSEREAU DROUARD de Loué d'un montant de 1 906.56 € HT soit 2 287.87 € TTC, pour le branchement des eaux pluviales suite à la réfection de la couverture du versant Est de la Chapelle d'Etival en Charnie.

2018-04-d5

Modification des statuts de la Communauté de Communes LBN , compétence : chemins de randonnées

Cette délibération est reportée dans l'attente d'une demande précision concernant les chemins ne reliant pas plusieurs communes.

2018-04-d6

Recadrage des périmètres Natura 2000

Monsieur le Maire présente le courrier de Monsieur le Préfet en date du 6 mars 2018, sollicitant l'avis du conseil municipal sur l'exclusion ou l'inclusion totale du bourg dans le périmètre des sites Natura 2000.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, se prononce à l'unanimité, pour une exclusion du bourg avec un périmètre néanmoins recalé à la parcelle cadastrale. Le conseil municipal précise qu'il convient également d'exclure le lotissement de la Charmille (parcelles C 490, 491, 492, 493, 494, 495) du périmètre, le lotissement devant être intégré au bourg.

2018-04-d7

Modification des statuts de la communauté de communes LBN, compétence : transformation de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS) en Syndicat Mixte

Le Conseil municipal décide d'approuver la modification des Statuts

2018-04-d8

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

Le conseil municipal charge le Centre de Gestion de la Sarthe de souscrire pour son compte des conventions d'assurance. Prend acte que les taux de cotisation et les garanties proposées lui seront soumis préalablement afin que la commune de Chemiré en Charnie puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le centre de gestion à compter du 1^{er} janvier 2019.

Questions diverses

Anciennes cartes scolaires

Le conseil municipal décide de remettre gracieusement à l'association Animation-Loisirs les anciennes cartes murales d'école.

Animation Loisirs se chargera d'organiser la vente de ces cartes. La vente aura lieu le samedi 2 juin 2018 à la Salle Chauvelier. La vente sera réservée en priorité au Chemiréens de 14h à 15h puis ouverte à tous public ensuite.

Cabane à livres

Un habitant de la commune propose l'idée d'installer une cabane à livres (exemple ancienne cabine téléphonique aménagée)

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h00

Vu pour affichage

Le Maire